

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 7 mai 2019

MMES et MM FOUILLOUX, COUSSINET, DE SAEVER, BARBAGLIA, RIVIERE, BOCQUET, IBARRA, GROSROYAT, BILLARD, MOSER, MAKHLOUF, FOREL, LAGREZE, AUBERTIN

Absents excusés :

M. FINGER : pouvoir à Mme DE SAEVER

M. ROLLAND

Mme MINELLA-ROLLAND : pouvoir à M. FOUILLOUX

Mme PYTHOUD

Absent :

M. FAVRE

ORDRE DU JOUR :

1°) Nomination d'un secrétaire de séance

2°) **Approbation du compte rendu du 9 avril 2019** (envoyés par mail le 16/4)

3°) **Administration Générale :**

- a) **Création d'un emploi d'animateur au Centre de Loisirs pour accroissement d'activité**
- b) **Création de deux emplois pour accroissement saisonnier pour le service technique**
- c) **Tableau des permanences pour les élections européennes du 26 mai et composition du bureau**

4°) **Finances :**

- a) **Factures**
- b) **Bornes de recharge pour véhicules électriques – Application d'une grille tarifaire unique**
- c) **Convention de mandat d'encaissement des recettes liées à l'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électriques**
- d) **Changement du serveur de la mairie et renouvellement du contrat de location**
- e) **Contrat d'abonnement de sauvegardes externalisées**
- f) **Contrat de location d'un PC pour le centre de loisirs**
- g) **Contrat de location de modulaire(s) pour le groupe scolaire**

5°) **Urbanisme :**

- a) **Dossiers vus en commission**
- b) **Dossiers acceptés depuis le dernier conseil**
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner**

6°) **Voirie – Bâtiments :**

- a) **Informations diverses**

7°) **Scolaire – Petite Enfance :**

- a) **Informations diverses**

8°) **Communauté de Communes :**

- a) **Compte rendu du conseil communautaire**
- b) **Comptes rendus des différentes commissions**

9°) **Questions diverses**

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour annuler le point c) sous « Finances », en raison de l'absence du complément d'information demandé. Accord à l'unanimité.

1°) Nomination d'un(e) secrétaire de séance :

Madame Eliane BARBAGLIA se propose et est donc nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

2°) Approbation du compte-rendu du 9 avril 2019 : Le compte rendu est approuvé par 14 voix pour et 2 abstentions (Mme FOREL et M. MAKHLOUF en raison de leur absence à cette séance).

3°) Administration Générale :

a) Création d'un emploi d'animateur pour accroissement temporaire d'activité pour le service Enfance : le nombre d'enfants inscrits pour la prochaine rentrée scolaire étant en augmentation, il y a lieu de créer un emploi d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire comprise entre 20 et 35 heures, à compter du 26 août 2019. Monsieur MAKHLOUF demande si cet emploi avait été prévu au budget. Mme DE SAEVER répond que oui. Le Conseil accepte à l'unanimité.

b) Création de deux emplois pour accroissement saisonnier pour le service technique : considérant que pendant la période estivale, le service technique a besoin de renfort du fait des congés, il y aurait lieu de créer deux emplois pour accroissement saisonnier d'activité d'adjoint technique à temps complet, à compter du 3 juillet pour une durée maximum de 3 mois. Le Conseil accepte à l'unanimité.

c) Elections européennes – composition du bureau et du tableau des permanences. Il est procédé à la composition du bureau et du tableau des permanences.

4°) Finances :

a) Factures : la liste telle que présentée est acceptée. Monsieur MAKHLOUF demande la possibilité d'obtenir la ventilation des factures d'électricité.

b) Bornes de recharge pour véhicules électriques – Application d'une grille tarifaire unique : Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), l'État a sollicité la communauté d'agglomération du Pays de Gex pour déployer une vingtaine de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le Pays de Gex. Afin d'obtenir une cohérence du service sur le territoire et faciliter l'utilisation du réseau, il est proposé aux communes d'appliquer une grille tarifaire unique qui comprend deux tarifs, à savoir :

- Un tarif abonné, qui comprend une cotisation annuelle pour la fourniture du badge à 10€ et un coût de recharge à 0.24€/kWh ;
- Un tarif non abonné avec un coût de recharge à 0.34€/kWh

Le Conseil accepte à l'unanimité.

c) Point annulé

d) Changement du serveur de la mairie et renouvellement du contrat de location : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nouvelle proposition de renouvellement du serveur de la mairie avec ses sécurités. Le matériel proposé est plus performant et représente un coût plus avantageux pour la commune. La proposition de la société MBI s'élève à 1'140.00 € H.T., par trimestre. Le Conseil accepte par 15 voix pour et 1 abstention (M. MAKHLOUF).

e) **Contrat d'abonnement de sauvegardes externalisées** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le système de sauvegarde actuel sur disquette est obsolète et qu'il y a donc lieu de prévoir son remplacement. Le contrat proposé par la société MBI prévoit un système de sauvegarde externalisée. Il y a donc lieu de signer un contrat d'abonnement pour ce système. Le contrat proposé s'élève à 1'200.00 € H.T. par an, renouvelable par tacite reconduction. Le coût de ce contrat est identique au précédent.

Monsieur MAKHLOUF estime que le système de sauvegarde n'est pas performant et préférerait que la commune souscrive auprès d'un prestataire extérieur tel que AMAZONE France, par exemple.

Ce contrat est accepté par 15 voix pour et 1 abstention (M. MAKHLOUF).

f) **Contrat de location d'un PC pour le centre de loisirs** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de changement du PC pour le centre de Loisirs. Le matériel proposé est un poste fixe plus performant, pour un montant trimestriel de 117.00 € H.T. Le Conseil accepte à l'unanimité.

g) **Contrat de location de modulaires pour le groupe scolaire** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nombre croissant d'élèves inscrits à l'école pour la prochaine rentrée scolaire nécessite l'installation de modulaires en attendant que le groupe scolaire soit agrandi. Ces modulaires seront installés dans la cour de récréation, pour une surface totale de xx m². Suite à la consultation de différentes entreprises spécialisées dans la location de ce type de biens, il s'avère que l'entreprise HEXIS offre le meilleur rapport qualité/prix. Elle propose un ensemble de 5 modulaires pour une surface totale de 60m² de classes et 15m² de vestiaires et réserve pour une durée de location de 12 mois. Le loyer mensuel est de 786€ HT. Des frais fixes de 8'808.00€ H.T. sont à ajouter pour la préparation du site, le montage, le transport et l'installation sur site, et 2'750.00 € H.T. pour le démontage et le transport retour. Le Conseil accepte à l'unanimité.

5°) **Urbanisme** :

a) Dossiers vus en commission :

• **Permis de construire**

- SERENIS, Vionnet de la Chapelle » : modifications diverses = avis favorable

• **Déclarations préalables**

- TRABLY-RICHERD IMMOBILIER, Syndic des Roselières : pose d'une barrière levante pour fermeture de l'accès = dossier incomplet

- M. NOELS R., Rue de la Rogeraie : construction d'une piscine = avis favorable

- Mme DESCARPENTRIES B., Chemin des Landes : construction d'une pergola = avis favorable

- M. GONZALEZ M., Rue de la Rogeraie : changement du garde-corps du balcon = avis favorable

Monsieur MAKHLOUF revient sur le permis modificatif de la société SERENIS et ne comprend pas que le permis initial ait été accepté.

b) Dossiers acceptés depuis le dernier conseil :

• **Permis de construire**

- Mc Donald's, Rue des Plantages, pour l'extension du restaurant et du parking

- M. TOUIHRI M., Rue des Plantages, lot B, pour une villa + garage

- M. TOUMI C., Rue des Plantages, lot D, pour une villa + garage

- M. MIFTARI K., Rue des Plantages, lot A, pour une villa + garage

• **Déclarations préalables**

- M. ROSSI V., Rue du Fontaillon, pour une clôture + portail

- M. NOELS R., Rue de la Rogeraie, pour une piscine

- M. NAS M., Impasse de la Rogeraie pour une piscine

c) Déclaration(s) d'Intention d'Aliéner : 3 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

6°) Voirie-Bâtiments :

- a) Compte-rendu de la réunion du 23 avril :
- Madame FOREL souhaite obtenir des informations sur l'emplacement d'un passage piéton avec « trottoir bateau » suite aux travaux du BHNS.
 - Elle souhaite également savoir à quel moment aura lieu la discussion relative au plan de circulation
 - Monsieur BOCQUET demande des précisions sur les matériaux utilisés pour les abris-bus.

7°) Scolaire – Petite Enfance :

- a) Informations diverses : Madame DE SAEVER informe que le nombre d'enfants inscrits à l'école pour la prochaine rentrée est à ce jour de 260. L'ouverture d'une dixième classe est possible. Les nouvelles dérogations scolaires pourraient ne plus être acceptées. Le règlement du centre de loisirs va être revu afin de modifier les dates d'ouverture des vacances scolaires 2019/2020.

8°) Communauté de Communes :

- a) Compte rendu du dernier conseil communautaire du 26 avril
- b) Comptes rendus des différentes commissions :
- Tourisme

9°) Questions diverses :

- La Fête de la Musique aura lieu le vendredi 21 juin. Le programme est bouclé et une nouvelle réunion est prévue le lundi 13 mai pour finaliser l'organisation.
- Le nettoyage de printemps s'est bien passé.
- Le prochain conseil aura lieu le Mardi 4 juin 2019, à 20h30.

Séance levée à 22h00